

The background of the header section is a collage of images. On the left, there are several small, overlapping photos of green grass. On the right, there is a larger image of a nuclear power plant with cooling towers and a grassy field in the foreground.

## Conformité aux exigences des Réglementations des substances radioactives

En Avril 2010, Les réglementations des permis environnementaux (Angleterre et Pays de Galles) sont entrés en vigueur, en tant qu'amendements et remplaçant ainsi une grande partie des textes émanant du « Radioactive Substances Act. 93 » (RS93). Cette législation avait été édictée afin de contrôler les matières radioactives et leurs entreposages au Royaume-Uni. RS93 est toujours en vigueur en Ecosse.

Un élément du « Radioactive Substances Act », ou encore RSA/ Permit environnemental est l'obligation de posséder une autorisation d'émission pour chaque rejet radioactif provenant d'un site Autorisé.

Les autorisations d'émissions ainsi que leurs renouvellements nécessitent une étude approfondie des émissions postérieures, actuelles et planifiées. Suite à ces études, les régulateurs doivent être confiants que l'ensemble des impacts sur le public et l'environnement sont largement inférieures aux limites autorisées.

Nuclear Technologies possède une grande expérience de réussite dans les demandes d'autorisations/ accréditations de permit d'émissions/ rejets, pour les sites Autorisés.

Les autorisations/ permis sont revues périodiquement par les régulateurs. Nuclear Technologies a d'ores et déjà supportés plusieurs sites Autorisés lors des procédés de révision de leurs autorisations. Ceci englobe aussi les nouvelles constructions.

### plus d'informations:

- Agnes Ross  
T +44 (0) 1847 805070  
F +44 (0) 1847 805077
- Steve Browning  
M +44 (0) 7717 823705
- email: [info@nuclear.co.uk](mailto:info@nuclear.co.uk)